



Commune de Lamotte-Warfusée

Communauté de Communes du Val de Somme

Mairie de Lamotte-Warfusée
3 rue Ulphy Cottinet
80800 Lamotte-Warfusée
Tél./Fax : 03.22.42.31.50

Mail : mairiedelamottewarfusee@orange.fr

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site Internet de la Commune : <http://www.lamottewarfusee.fr/>

Rappel des animations à venir



Fête d'Halloween - mardi 31 octobre 2017

Le conseil municipal jeune, l'association VAL et l'association « les loulous de Lamotte-Warfusée » organisent **Halloween**.

Rendez-vous le **mardi 31 octobre à partir de 15h** à la salle « CPI ».

Un tract est distribué pour plus de renseignements.

Commémoration du 11 novembre 1918

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 :

le samedi 11 novembre 2017

Au programme :

- * 10 h 30 : Rassemblement devant la mairie
- * 10 h 45 : Commémoration aux deux monuments
- * 12 h 00 : Vin d'honneur à la salle Le Santerre
- * 12 h 30 : Repas des villageois (si vous n'avez plus le coupon-réponse, demandez-en un autre à la mairie)



Rappel inscription au repas : Pensez à vous inscrire en mairie avant le vendredi 3 novembre 2017

Soirée Beaujolais

Le comité des fêtes organise comme chaque année...

une « soirée beaujolais ».

Rendez-vous le
samedi 18 novembre 2017
à partir de 19 h

Une information plus détaillée vous sera communiquée prochainement



Dates à retenir - Médiathèque « Croq'Pages »

Soirée

Jeux de société

16 décembre 2017
de 17 h 00 à 21 h 00



Bébé lecteurs

14 novembre 2017	05 décembre 2017
09 janvier 2018	06 février 2018
13 mars 2018	03 avril 2018
15 mai 2018	05 juin 2018

Horaire : de 9 h 30 à 10 h 15
Intervenante : Vanessa (06.14.59.96.85)

Entrée libre et gratuite sans réservation

Pour plus de renseignements sur ces manifestations n'hésitez pas à consulter le site Internet de la médiathèque « Croq'Pages »



L'actu express des lamottais



RECENSEMENT

de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr

Comment se faire recenser ?

Les informations vous seront données dans le prochain bulletin...



LE RECENSEMENT AURA LIEU À LAMOTTE-WARFUSÉE

DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

Plus d'informations sur www.le-recensement-et-moi.fr

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



→ Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



→ € Établir la contribution de l'État au budget des communes

→ Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

→ Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



→ Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements



→ Pour l'ensemble de la population



Soyez vigilant !

De nombreux cambriolages sont à déplorer sur la Commune.

OPERATION DE MISE EN CONFORMITE DES CIMETIERES COMMUNAUX PROCEDURE DE REGULARISATION DES SEPULTURES SANS CONCESSION

Suite aux relevés sur le terrain et à la lecture des données administratives, il convient de régulariser certaines sépultures dites « sans concession » dans les cimetières. Cette procédure, d'une durée d'un an, est la continuité du projet de mise en conformité de nos cimetières.

A noter qu'elle est à distinguer de la procédure de reprise de concessions perpétuelles en cours (d'une durée de 3 ans).

Tous les renseignements seront à votre disposition à partir du 30 octobre 2017 (via les panneaux d'affichage de la Commune mais aussi sur notre site Internet). Bien sûr, Le secrétariat se tiendra à votre disposition.